Commentaire sur le marché

La bourse se montre de son bon côté, en parfait accord avec le début ensoleillé de l'été. Mais les niveaux records sont trompeurs car les cours des actions escomptent déjà pour beaucoup la reprise économique.

GRAPHIQUE DE LA SEMAINE

Les statistiques sont en défaveur du mois de juin
Rendements mensuels moyens du MSCI World Index depuis 2000, corrigés des effets de change

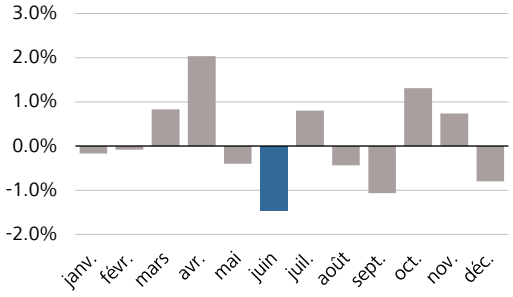

Sources: Bloomberg, CIO Office Raiffeisen Suisse

La saison de publication des résultats est terminée. Il ne faut pas s'attendre pour le moment à de nouvelles impulsions de la part des entreprises. Un coup d'œil sur le modèle boursier saisonnier nous montre que juin a été le mois le plus faible pour les actions au cours des 20 dernières années. L'indice mondial MSCI World Index a perdu en moyenne 1,47% de sa valeur. Le marché suisse, mesuré au Swiss Performance Index (SPI), a perdu un peu moins (-1,33%).

GROS PLAN

L'UE suspend le pacte de stabilité
Selon le pacte de stabilité de l'UE, l'endettement des Etats européens ne doit en aucun cas croître plus de 3% par an. En raison du coronavirus, ce critère a été suspendu en 2020 et en 2021. A présent, l'UE a décidé de ne pas non plus appliquer cette règle en 2022.

LE PROGRAMME

Aéroport de Zurich
Jeudi prochain, l'aéroport de Zurich publiera les chiffres du trafic aérien pour le mois de mai. Hormis les résultats actuels, le comparatif notamment avec les données prépandémiques sera intéressante.

Les actions suisses sont demandées: le SMI bat tous les records. Cette semaine, l'indice directeur suisse a franchi, pour la première fois, la barre des 11'500 points, le mix de titres cycliques et défensifs l'aidant. Alors que les valeurs des entreprises plus sensibles à la conjoncture ont profité au SMI en début de semaine, les actions des entreprises défensives emboîtaient le pas en milieu de semaine, maintenant l'indice à un niveau élevé. D'un point de vue tactique en matière de placements, nous restons donc surpondérés sur le marché suisse, tout en sous-pondérant légèrement la quote-part totale en actions. Les titres de Santhera, l'entreprise biopharmaceutique, ayant progressé de près de 60%, ont bien mérité l'épithète de l'action suisse de la semaine. En effet, Santhera a présenté les résultats prometteurs d'une étude pour un médicament contre l'atrophie musculaire chez les garçons atteints de la dystrophie musculaire de Duchenne. Le nouveau traitement aurait moins d'effets secondaires que les produits de la concurrence. Quant à Galenica, ayant relevé ses prévisions annuelles, ce prestataire de santé est aussi monté dans l'estime des investisseurs. Bien que l'absence d'épidémie de grippe ait douché son chiffre d'affaires en début d'année, il a enregistré une embellie dès le mois d'avril, notamment grâce aux tests de détection du coronavirus et aux vaccins. Aryzta, le boulanger de surgelés, a aussi brillé. Ces derniers trimestres, son chiffre d'affaires ne cessait de fléchir, mais l'entreprise a su redresser sa situation financière. L'inversion de tendance en est certes encore à ses prémices, mais avec une hausse de près de 80%, ses actions font clairement partie des surperformeurs de cette année. La bourse semble déjà faire abstraction de la crise.

Les actions des constructeurs automobiles mettent les gaz: Volkswagen, Daimler et BMW en Allemagne ainsi que le fournisseur Continental faisaient de nouveau partie des gagnants cette semaine. Ils ont même aidé l'indice des actions allemand DAX à atteindre un niveau record. Les spéculations concernant une entrée en bourse ont également donné des ailes aux titres de Porsche, le constructeur de voitures de sport, déjà que les actions des constructeurs automobiles sont demandées tout au long de l'année. Le retour de la demande devrait être une aubaine pour les entreprises.

Les réunions virtuelles ont le vent en poupe: pendant la pandémie l'an dernier, Zoom était devenu synonyme de vidéoconférence. Avec ses résultats, l'entreprise Zoom Video Communications marque la tendance continue de l'échange d'informations par voie digitale. Son chiffre d'affaires a presque triplé en glissement annuel et, au premier trimestre, son bénéfice s'est multiplié par huit. Ayant augmenté de près de 400% depuis 2020, le cours de l'action avait déjà anticipé cette évolution. Mais par rapport à son niveau record d'octobre 2020, le titre a perdu plus de 40% et à présent, il cote à son niveau de début d'année.

Transparence fiscale au sein de l'UE: l'Union européenne déclare la guerre aux évadés fiscaux. A l'avenir, les entreprises avec un chiffre d'affaires de plus de 750 millions d'euro dans le monde, seront obligées de le déclarer, bénéfice y compris, en précisant le pays européen concerné et le montant de l'impôt payé. Autant pour les pays sur la «liste noire» des paradis fiscaux et pour les pays figurant au moins deux ans sur la «liste grise» des Etats sous surveillance. Les groupes suisses pourraient bien être doublement frappés. La Suisse figurait sur la liste grise jusqu'en 2019. En plus, sont aussi concernées les entreprises possédant de grandes filiales dans l'UE. Le but est de rendre visibles les entreprises qui tirent profit des failles fiscales. Le Conseil et le Parlement doivent certes encore confirmer cette proposition, mais ce n'est qu'une formalité.

Jeffrey Hochegger, CFA
Stratège en placements

RAIFFEISEN

Editeur
Raiffeisen Suisse CIO Office
Raiffeisenplatz
9001 St-Gall
ciooffice@raiffeisen.ch

Internet
www.raiffeisen.ch/placements

Publications
Découvrez notre vision actuelle des marchés financiers dans nos publications
www.raiffeisen.ch/marches-opinions

Conseil
Contactez votre conseiller ou votre Banque Raiffeisen locale
www.raiffeisen.ch/web/ma+banque

Mentions légales

Ce document n'est pas une offre.
Les contenus de cette publication sont fournis à titre d'information et de publicité exclusivement. Ils ne constituent donc ni une offre au sens juridique, ni une incitation ou recommandation d'achat ou de vente d'instruments de placement. La publication ne constitue ni une annonce de cotation ni un prospectus au sens des articles 35 et suivants LSFin. L'intégralité des conditions déterminantes ainsi que le détail des risques inhérents à ce produit figurent dans les documents de vente correspondants juridiquement contraignants (par ex. le prospectus, le contrat de fonds). Ces documents peuvent être obtenus gratuitement auprès de Raiffeisen Suisse société coopérative, Raiffeisenplatz, 9001 St-Gall. En raison de restrictions légales en vigueur dans certains Etats, les présentes informations ne sont pas destinées aux ressortissants ou aux résidents d'un Etat dans lequel la distribution des produits décrits dans cette publication est limitée. La présente publication n'a pas pour vocation de fournir au lecteur un conseil en placement ni à l'aider à prendre ses décisions en matière d'investissement. Des investissements dans les placements décrits ici ne devraient être effectués que suite à un conseil à la clientèle et/ou à un examen minutieux des documents de vente obligatoires. Toute décision prise sur la base des présents documents l'est au seul risque de l'investisseur lui-même. Par ailleurs, nous vous prions de vous référer à la brochure « Risques inhérents au commerce d'instruments financiers ». La performance indiquée se base sur des données historiques ne permettant pas d'évaluer l'évolution présente ou future de la valeur. Les éventuels commissions et coûts prélevés lors de l'émission et le rachat des parts n'ont pas été pris en considération dans le calcul des données de performance présentées.

Exclusion de responsabilité
Raiffeisen Suisse fait tout ce qui est en son pouvoir pour garantir la fiabilité des données présentées. Cependant, Raiffeisen Suisse ne garantit pas l'actualité, l'exactitude ou l'exhaustivité des informations divulguées dans la présente publication. Raiffeisen Suisse décline toute responsabilité liée aux pertes ou dommages éventuels (directs, indirects et consécutifs) qui seraient causés par la diffusion de la présente publication ou des informations qu'elle contient, ou qui seraient en rapport avec sa distribution. Elle n'est surtout pas responsable des pertes résultant des risques inhérents aux marchés financiers. Il appartient au client de s'informer des éventuelles conséquences fiscales. Selon l'Etat de résidence, les conséquences fiscales sont susceptibles de varier. Raiffeisen Suisse et les Banques Raiffeisen déclinent toute responsabilité des conséquences fiscales éventuelles découlant de tout achat de titres.

Directives visant à garantir l'indépendance de l'analyse financière
La présente publication a été élaborée par Raiffeisen Suisse et n'est pas le résultat d'une analyse financière. Les «Directives visant à garantir l'indépendance de l'analyse financière» de l'Association suisse des banquiers (ASB) ne s'appliquent donc pas à la présente publication.

RAIFFEISEN